

Eco labels ameublement : quelles garanties pour les consommateurs ?



Vous venez d'acheter une commode et en ouvrant l'emballage, une forte odeur non identifiée envahit votre intérieur. La source de ces émanations provenant de votre mobilier peut être liée à la colle utilisée pour l'assembler ou aux panneaux de bois qui composent le produit. Pour éviter ce genre de désagréments qui risquent de nuire à votre santé, un certain nombre d'acteurs du marché de l'ameublement ont décidé de certifier leurs produits par le biais de labels.



Le label NF Environnement/Ameublement © Wikipédia

Norme NF Environnement/Ameublement

C'est LE label officiel français et l'unique. La marque NF Environnement/Ameublement est gérée par Afnor Certification et est reconnue par le Ministère de l'Environnement. Pour obtenir ce label, le fabricant doit répondre à un cahier des charges strict et exigeant, appelé référentiel. **Les garanties** : Ce label assure l'achat de meubles sûrs, solides, durables et sains, au-delà des exigences réglementaires. Pour l'obtenir, le produit doit suivre un cahier des charges strict. Celui-ci est élaboré sur la base de cinq critères comme la protection de l'environnement, les matières premières (colle, peinture, revêtements...), la fabrication ou encore le recyclage du meuble en question. Peuvent être concernés : les meubles de cuisine, de salle de bains, des sièges ou encore du mobilier de puériculture.

Dans le référentiel établi par NF Environnement/Ameublement, deux critères portent directement sur la santé du consommateur : la limitation des émissions de formaldéhyde des panneaux et la stricte limitation des métaux lourds (plomb, cadmium, mercure, cuivre, arsenic...).

A noter, un produit peut à tout moment perdre son label. Les critères sont régulièrement mis à jour et les produits sont testés par des experts de l'Institut technologique FCBA. *"Il faut savoir que ce label concerne très peu le marché domestique, les trois quarts des produits labellisés sont liés à l'industrie. Plusieurs cuisinistes, Schmidt et Mobalpa par exemple, ont quelques produits certifiés"*, explique Benoît Livolsi, responsable de la marque NF environnement au sein du FCBA.

Utile : la liste et les coordonnées des entreprises certifiées NF Environnement/Ameublement.



Ecolabel européen © Gouvernement

Écolabel Européen

Il existe depuis 2007 et il est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Il est géré, en France, par l'institut technologique FCBA. *"Les référentiels de ces deux labels officiels ne sont pas un strict recueil des réglementations en vigueur. On essaie d'aller plus loin dans nos critères et nos garanties"*, explique Benoît Livolsi.

Le label écologique repose sur un référentiel, mis à jour en juillet 2016, assez large qui tente de prendre en compte dans son audit tous les pans de la vie du produit. *"Actuellement, quelques industriels du domestique s'intéressent à cette certification mais c'est encore anecdotique. Nous espérons une réaction en chaîne"*, ajoute-t-il.

A savoir, NF environnement/ameublement et l'écolabel européen mettent en avant l'importance de la qualité de l'air intérieur dans leur processus de labellisation d'un produit. **Les garanties** : Elles sont presque identiques à celles du label NF environnement/ameublement comme la limitation de certaines substances dangereuses pour la santé humaine, un produit durable et de qualité supérieure, une pollution de l'air intérieur réduite...



Le label Ange Bleu © Wikipédia

Le label Ange Bleu

Créé en 1977, en Allemagne, le label Ange Bleu est le plus ancien écolabel existant. Depuis son instauration, plus de 80 catégories de produits ont été instaurées et près de 3.700 produits de 514 marques ont été labellisés. **Garanties** : Les produits Ange Bleu doivent répondre à des critères très stricts pour ce qui est de la protection de la santé et de la sécurité d'utilisation. Les fabricants doivent garantir la sauvegarde des ressources naturelles exploitées dans sa production et œuvrer pour la réduction maximale des déchets.

L'Ange Bleu couvre principalement le marché allemand mais il peut se retrouver sur certains produits présents sur le marché français.



Le label "Zéro Colle" © Zéro Colle

Le Label "Zéro colle"

Label privé créé par Christian Bonniveau en 2011, "Zéro Colle" est en plein développement. Ce label défend l'idée d'une réduction de l'usage des collages dans les processus de fabrication notamment dans l'ameublement. S'il a décidé de lancer ce label c'est parce que les dangers liés à l'usage de la colle existent. **Le risque environnemental** : la production de colle nécessite de nombreux prélèvements de

ressources naturelles comme l'eau, c'est le cas notamment des colles végétales. **Le risque sanitaire** : atteinte à la santé, inhalation de colle sur les chantiers ou dans les intérieurs. Les risques sont avérés selon le créateur du label : *"toutes les colles peuvent représenter des dangers potentiels pour la santé. Par exemple : le latex. C'est un matériau qui peut engendrer des allergies et des irritations de la peau comme de l'eczéma. Très allergisant pour certains individus. Irritation de la peau, allergies de contact comme dans les chaussures par exemple"*. Dans la maison, le risque le plus élevé reste l'inhalation essentiellement par le biais de certains composés comme les COV (Composés Organiques Volatils). Ils continuent à se libérer, parfois pendant plusieurs années, à l'intérieur des habitations, avec un impact direct sur la santé (irritations oculaires et des voies respiratoires, maux de tête, manifestations allergiques). **Les garanties** : Les produits labellisés ne renferment aucune colle. Le montage ou la fabrication a été fait au moyen d'un processus alternatif comme le vissage, le clouage ou encore le soudage par ultrasons. *"C'est à la fois des techniques existantes ou des nouvelles technologies. Par exemple, en termes de mobilier, les assemblages par cheville, une technique classique. On laisse souvent de côté ces techniques pour des raisons de productivité"*, explique Christian Bonniveau.

Actuellement aucun produit ne possède ce label, seulement cinq entreprises, pour la plupart spécialisées dans la construction de matériels d'assemblage, ont décidé de se rallier à cette cause.



Le label Nature Plus © Nature Plus

Nature Plus

Association européenne, natureplus - Association Internationale pour une Construction et un Habitat durables - œuvre pour que l'utilisation de produits de construction dans nos intérieurs ne cause aucun effet négatif sur la santé des consommateurs. Ce label est spécialisé dans les produits présents dans nos intérieurs. **Les garanties** : la protection du climat, la santé de l'habitat et la durabilité du produit sont les trois piliers à respecter pour apposer ce label sur un produit. Tout comme « Zéro Colle », il permet aux consommateurs et aux professionnels de mieux s'orienter lors de l'acte d'achat.



Le label Oeko-Tex © Oeko-Tex

Oeko-Tex

Le label Oeko-Tex, spécialisé dans le domaine du textile est originaire de la Suisse. Il s'applique donc à tous les produits textiles, en contact ou non avec la peau. Cela comprend les matelas, les duvets mais aussi les rembourrages ou les articles en cuir. **Les garanties** : La présence de ce label sur un produit assure l'absence (ou une teneur très faible) de substances indésirables pour la santé et pour la peau comme formaldéhyde, benzène et toluène chlorés ou encore colorants cancérigènes ou allergènes. Les émissions de COV (composés organiques volatils) sont également limitées ainsi que les dégagements d'odeur.



Les labels bois

Label FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), ces deux labels garantissent un bois issu d'une forêt gérée durablement, selon des méthodes écologiquement responsables, contribuant à lutter contre la déforestation et la destruction des forêts primaires. *"Les acteurs de l'ameublement certifiés PEFC apportent à leurs clients la garantie que le meuble s'inscrit dans une démarche responsable de gestion durable des forêts. A travers l'engagement des propriétaires forestiers et des exploitants adhérents, puis des entreprises certifiées, la certification PEFC permet d'assurer le renouvellement de la forêt, tout en préservant l'eau, les sols, la faune et la flore de ce milieu naturel"*, explique sur son site officiel le label PEFC.

Fin 2012, 107 acteurs français de l'ameublement étaient certifiés PEFC comme Sogal, Panaget, Mobalpa ou encore le cuisiniste Schmidt.

Pour habiller son intérieur de produits verts et respectueux de l'environnement, il est donc conseillé de faire attention à l'étiquette apposée sur le produit. A vos lunettes !